

## 2.2 Finalité : l'autonomie sociale. Implications

La finalité de l'ensemble des projets dans lesquels s'inscrivent ces actions est de permettre aux publics accueillis d'atteindre une autonomie sociale leur permettant d'agir de façon harmonieuse dans la société française et de faire des choix pertinents. Cette autonomisation doit également leur permettre de construire des parcours (formation, participation citoyenne, vie professionnelle) cohérents et adaptés à leurs souhaits.

### L'autonomie :

Être autonome c'est être capable, grâce à l'acquisition de compétences spécifiques, de s'approprier les règles d'un environnement donné afin d'y évoluer individuellement.

L'environnement spécifique d'une personne peut être décliné en quatre sphères :

- Publique
- Culturelle
- Citoyenne
- Personnelle

Il faudra tenir compte de l'autonomie sociale préexistante des participants. Ces personnes sont autonomes dans leur société d'origine. Cependant, la situation migratoire, le contexte familial, le fonctionnement culturel et la maîtrise parcellaire des compétences communicatives en français font qu'une partie d'entre eux est confrontée à des situations fragilisantes. Les actes sociaux de la vie quotidienne ne peuvent plus être effectués en toute autonomie. Des situations récurrentes sont observées. Par exemple, des mères de famille se rendent dans les services sociaux, médicaux, scolaires, municipaux accompagnées de leurs enfants qui servent de traducteurs.

C'est donc l'autonomie sociale qui est visée par l'ensemble de ces actions. Les moyens développés pour y accéder visent la connaissance des espaces sociaux et culturels ainsi que les actes de communication nécessaires pour y agir sans faire appel à des tiers.

### Des compétences associées

Pour que cette autonomie puisse se concrétiser, des compétences personnelles et socioculturelles s'avèrent nécessaires. Elles relèvent du domaine du savoir-faire social en particulier et des rapports sociaux en général. La place sociale doit être occupée dans chaque situation de communication de la vie quotidienne. Par exemple : insister pour obtenir un rendez-vous après un premier refus en tant que parent, administré, locataire ; négocier un remboursement en tant que client.

### Les implications pédagogiques

Les intervenants qui guident ce processus d'acquisition d'autonomie sociale doivent veiller, en premier lieu, à la valorisation de la personne. Ils tiendront compte des acquis des publics dans la société française, aussi embryonnaires soient-ils, et de leurs connaissances antérieures.

On veillera également à la gestion des limites dans les interventions, en particulier celles qui touchent la composante affective de la relation pédagogique. Il s'agira de clarifier les rôles et les tâches assurés par chaque intervenant du fait de l'éventuelle multiplicité des besoins repérés.